

Les Accueils de Loisirs

sans hébergement intercommunaux

Pour les 3 - 11 ans

VACANCES D'HIVER 2017



**ACTIVITÉS MANUELLES, LUDIQUES,
CULTURELLES, SPORTIVES,
D'EXPRESSION**

Inscriptions directement à l'accueil de loisirs à Gien
et auprès des mairies concernées.
Programmes et bulletin d'inscription
sur www.cc-giennoises.fr ou sur www.gien.fr

Fonctionnement

Inscription à la journée. Vos enfants sont accueillis de 7h30 à 18h00, du lundi au vendredi.

GIEN	COULLONS	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT-GONDON	BOISMORAND
du 13 au 24 février	du 13 au 17 février	du 13 au 17 février	du 13 au 17 février	du 13 au 17 février
Accueil de Loisirs May Soua Moua	Mairie de Coullons	Mairie de Poilly-lez-Gien	Mairie de Saint Gondon	Mairie de Boismorand
2 chemin de Montfort	13 rue de la Poste	24 route de Sully	10 route de Gien	Rue de la Mairie
02 38 38 03 73	02 38 36 10 10	02 38 67 11 95	02 38 36 90 76	02 38 31 82 69

Modalités d'inscription

N'oubliez pas les pièces indispensables à l'inscription

- Un justificatif de domicile (pour les habitants du territoire de la CDCG)
- Le dernier avis d'imposition
- L'attestation de Quotient Familial de la CAF ou de la MSA
- Une photo format identité (récente)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile et extrascolaire)
- Le carnet de santé de l'enfant
- La fiche d'inscription, le droit à l'image et le règlement intérieur dûment signés

Si la santé de votre enfant le nécessite, un certificat médical indiquant sa pathologie, ses allergies (alimentaires, médicamenteuses,...) ou toute autre information importante et nécessaire à son séjour en Accueil de Loisirs. Aucun médicament ne sera donné aux enfants sans ordonnance.

Le prix de journée sera déterminé en fonction de votre Quotient Familial

Tarifs 2017

Territoire de la Communauté des Communes Giennoises	
Quotient familial CAF	Participation familiale par enfant et par jour
< 198 €	2,16 €
de 198 à 264 €	2,88 €
de 265 à 331 €	3,71 €
de 332 à 398 €	4,53 €
de 399 à 465 €	5,56 €
de 466 à 532 €	6,49 €
de 533 à 599 €	7,52 €
de 600 à 666 €	8,76 €
de 667 à 710 €	9,89 €
Quotient familial CDCG	Participation familiale par enfant et par jour
de 711 à 911 €	12,00 €
de 912 à 1112 €	14,00 €
> 1113 €	16,00 €
Hors territoire de la Communauté des Communes Giennoises	
Tarif unique	16,00 €

Les accueils de loisirs sont agréés par la DDDJSCS.

**Inscriptions jusqu'au 8 février pour l'accueil de loisirs à Gien
et jusqu'au 3 février pour les autres accueils de loisirs.**